STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 3 mars 2014

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE DE NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS EN VUE DE PROTÉGER LES CONSOMMATEURS QUI ENGAGENT DES SPÉCIALISTES EN PRÉPARATION DE REVENUS

On avertit les New-Yorkais de faire preuve de prudence en choisissant un spécialiste

On peut déposer une plainte contre un spécialiste en déclarations de revenus non éthique en appelant au 518-530-HELP

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui de nouvelles réglementations historiques qui protégeront mieux les consommateurs de New York qui embauchent un spécialiste en déclaration de revenus. Les réglementations font de New York l'un des seuls quatre États dotés de réglementations sur l'industrie des spécialistes en déclaration de revenus.

Les règles complètes – couvrant plus de 40 000 spécialistes en déclaration de revenus payés dans l'État – réduiront les erreurs et les omissions sur les déclarations de revenus, réduiront la fraude et augmenteront le niveau de compétence et d'éthique parmi les spécialistes.

« Alors que 70 % des contribuables de New York dépendent d'un spécialiste en déclaration de revenus pour faire leur déclaration, nous devons assurer qu'il existe des normes claires en vue d'éviter la fraude et de protéger les consommateurs, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Ces nouvelles réglementations protégeront mieux les New-Yorkais qui font appel à des spécialistes en déclaration de revenus en exigeant un minimum de qualifications et de pratique professionnelle au sein de l'industrie. En plus de ces changements, j'incite ceux qui accordent leur confiance à un spécialiste à faire leurs devoirs : vérifiez sur Internet, obtenez des références et assurez-vous que la personne que vous engagez est légalement enregistrée auprès du Département de l'Imposition de l'État. »

Les arnaques relatives aux spécialistes à éviter

Le Gouverneur Cuomo a averti les New-Yorkais de se méfier des actions non éthiques posées par les spécialistes en déclaration de revenus, comme :

- Annoncer ou promettre en personne la préparation d'une déclaration de revenus à bas prix, mais facturer le client à un prix beaucoup plus élevé en disant que la déclaration était beaucoup plus compliquée que ce à quoi il s'attendait au départ.

- Convaincre un client de déposer son remboursement dans le compte du spécialiste au lieu du sien, le spécialiste pouvant ensuite voler une partie du remboursement.

- Des prêts à intérêts élevés – dont les modalités sont souvent peu précises – offerts par des spécialistes avant la réception des remboursements.

Les contribuables devraient éviter d'embaucher des spécialistes en déclaration de revenus qui offrent d'utiliser des moyens illégaux en vue d'augmenter le montant d'un remboursement.

« Ce que les contribuables peu méfiants ne réalisent pas lorsqu'ils acceptent de mettre de faux renseignements sur une déclaration, c'est qu'au bout du compte, ils vont payer – peut-être très cher – ces déclarations frauduleuses, a averti le commissaire de l'Imposition et des Finances Thomas H. Mattox. Ils paient de l'argent durement gagné pour des conseils qui mettent leur future stabilité financière en péril. »

Identification et interruption de la fraude

Le Département de l'Imposition arrête et enquête sur des spécialistes en déclaration de revenus pour cause d'activité criminelle. De plus, une nouvelle Équipe de sélection et d'analyse des fraudes (FAST) détecte les combines à large échelle des spécialistes en déclaration de revenus. Au cours de la dernière année seulement, la FAST a identifié et bloqué plus de 26 millions de dollars en remboursements incorrects.
Voici quelques exemples récents de spécialistes en déclaration de revenus ayant été arrêtés :

- Joseph Barrios, Jr., 50 ans, Mahwah, New Jersey, qui fera 6 mois de prison à Riker's Island
- Susan Pemberton, 43 ans, Rockville Center, condamnée à jusqu'à 3 ans de prison
- Crystal Sweet, 38, ans, Gloversville, condamnée à jusqu'à 6 ans de prison
- Christopher Curry, 40 ans, Westbury, condamné à jusqu'à 3 ans de prison
- John Berry, 42 ans, Dunkirk, condamné pour avoir fait des déclarations de revenus en utilisant les noms de 42 personnes décédées
- Chiara Hudson, 24 ans, Bronx, condamnée à jusqu'à 4 ½ ans de probation

Premières réglementations sur les spécialistes en déclaration de revenus de New York

Depuis 2011, la majorité des contribuables sont tenus de s'enregistrer annuellement auprès du Département de l'Imposition. À partir de cet enregistrement, pour la première fois dans l'État de New York, la plupart des individus payés pour préparer au moins dix déclarations de revenus de l'État de New

York dans une année seront tenus de :

- Suivre un examen de compétence d'État
- Être âgé d'au moins 18 ans et être titulaire d'un diplôme d'études secondaires, ou un équivalent
- Satisfaire à toutes les exigences de l'IRS applicables
- Suivre quatre heures d'éducation annuelle continue
- Les spécialistes en déclarations de revenus débutants (moins de trois ans d'expérience en déclarations de revenus de l'État de New York) doivent suivre un cours de base de 16 heures

L'infraction à ces normes pourrait entraîner un éventail de mesures disciplinaires, de l'enseignement correctif à la suspension ou à l'annulation de l'enregistrement d'un spécialiste.

Les procureurs, les comptables publics certifiés, les comptables publics et les agents engagés sont exemptés de ces réglementations, mais sont tenus de satisfaire aux normes professionnelles spécifiques établies par leurs agences d'attribution de licence – et peuvent être sujets à des sanctions formelles en cas contraire – dans le cadre de leur certification professionnelle.

Pour plus de renseignements

Fiche de renseignements : Premières réglementations sur les spécialistes en déclaration de revenus de New York
Vous êtes au courant de l'activité illégale ou incorrecte d'un spécialiste en déclaration de revenus?

Appelez au 518-530-HELP ou faites une plainte en ligne

Vous pensez à engager un spécialiste en déclaration de revenus?
Assurez-vous qu'il ou qu'elle soit enregistré(e)

Envisagez les options de déclaration de revenus gratuites
Trouvez un site de bénévole certifié par l'IRS (revenu max. = 52 000 $)
Visitez un site d'aide fiscale AARP (aucune limite de revenu)

Lisez la charte des droits des consommateurs

###

Des renseignements supplémentaires sont disponibles au www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

French